



Production et interaction orales

25 points

Le candidat choisit un document déclencheur parmi deux tirés au sort.
Il devra dégager la problématique du document et défendre un point de vue construit et argumenté.
Son exposé sera suivi d'un débat avec l'examineur.
La durée de passation de l'épreuve est de 30 minutes.

> Consigne au candidat :

*Vous dégagerez le problème soulevé par le document que vous avez choisi.
Vous présenterez votre opinion sur le sujet de manière claire et argumentée et si nécessaire vous la défendrez au cours du débat avec l'examineur.*



> Sujet 1

Devenez auto-entrepreneur !

D'un simple clic, le nouveau moyen d'entreprendre ou de compléter ses revenus !
Il est possible de devenir auto-entrepreneur pour augmenter son revenu principal (comme une personne qui veut créer sa première affaire en même temps que ses études ou un chômeur qui veut se lancer) ou pour avoir un revenu complémentaire (comme un salarié du secteur privé, un fonctionnaire ou un retraité qui souhaite développer une activité annexe). L'auto-entrepreneur est libre de s'occuper de son affaire comme il le souhaite. La seule condition pour bénéficier de ce statut avantageux est de ne pas dépasser un certain montant de chiffre d'affaires. Celui-ci est limité à 80 000 euros dans les activités d'achat-vente de biens et à 30 000 euros pour les activités de services. Au même titre que pour son travail de salarié, l'auto-entrepreneur déclare ses bénéfices dans le cadre de ses impôts sur le revenu. De plus, les formalités de création de la micro-entreprise ont été extrêmement simplifiées et peuvent se faire dorénavant par Internet. Enfin, il n'est pas nécessaire d'apporter un capital de départ.

D'après L'Express, 21/01/2009 et www.journaldunet.com

> Sujet 2

Le retour de la sieste au travail ?

Le temps de sommeil des personnes âgées de 18 à 55 ans continue de diminuer peu à peu. Ainsi en cinquante ans, le temps moyen de sommeil s'est réduit de 1 h 30 sur 24 heures et 30 % des Français dorment moins de 7 heures par jour. C'est pourquoi un programme d'action sur le sommeil a été proposé par le ministère du Travail. Cela a permis d'aborder le sujet de la sieste au travail jugeant que « *la question ne devait pas être taboue* ». D'ailleurs, si l'enquête permet d'en valider les effets positifs sur la concentration et la qualité au travail, il y est précisé que ce genre de pause devra faire l'objet d'une campagne de promotion. Après la lutte contre le tabac, le sommeil est un nouveau terrain sur lequel le ministère veut s'engager. Un dispositif destiné à soigner ceux qui dorment mal va être mis en place car « *ce n'est pas normal de mal dormir* », a rappelé le ministre du Travail.

D'après Fabien Fournier, *Le Figaro*, 31/07/2009



> Sujet 3

Comment dynamiser son niveau en langues ?

Difficile de progresser en se contentant simplement des cours ! Parfois, il est difficile d'avouer qu'après six ou sept ans de cours de langue, on est incapable de dire ou d'écrire quoi que ce soit de compréhensible dans une langue étrangère. Lycéens, étudiants ou salariés et tous ceux qui souhaitent améliorer leur niveau linguistique doivent savoir que la seule manière d'y parvenir est de travailler régulièrement pour avancer. Pour cela, certains conseilleraient de réviser la grammaire et la conjugaison : « *rien de tel que de pratiquer régulièrement en effectuant des exercices afin d'acquérir des automatismes* » pour progresser. Mais apprendre des phrases clés, afin de retenir plus vite les mots, aide-t-il vraiment à exprimer votre pensée ? Il vaut mieux lire, écouter la radio ou feuilleter la presse pour gagner en réflexion et en aisance tout en se cultivant. Reste à savoir quelle méthode personnelle est la plus efficace pour réussir à communiquer dans une langue étrangère.

D'après *L'Express*, 21/01/2009



> Sujet 4

L'industrie au féminin !

En France, plus d'1,2 million de femmes travaillent dans l'industrie, soit 30 % des salariés du secteur. Depuis 10 ans, les 2/3 des emplois qui ont été créés dans l'industrie pour les cadres concernent des femmes. En général, elles occupent la moitié des emplois dans le textile et l'habillement, le cuir et les chaussures, dans l'agro-alimentaire, dans la chimie et même dans la métallurgie. Vous l'avez donc compris, le secteur de l'industrie est ouvert aux femmes, mais elles sont moins nombreuses que les hommes car elles s'orientent plus vers des filières générales et de services. Toutefois dès qu'elles choisissent des filières professionnelles et de production, elles s'intègrent dans l'industrie aussi bien que les hommes. Il y a 30 ans, la part de femmes ingénieurs et cadres dans l'industrie était de 5,2 %, aujourd'hui, elle est de 16 %. Les femmes représentent ainsi 20 % des chercheurs dans les entreprises industrielles, un chiffre qui reste bien inférieur à celui des hommes. Peut-on imaginer une évolution vers la parité ?

D'après Aziza Sellam, *Métro*, 27/04/2009

> Sujet 5

Quels sont les éléments clés pour une candidature réussie ?

Tout d'abord, il est nécessaire de faire un travail de réflexion personnel : mettre en valeur ses atouts, ses points d'amélioration et ses aspirations professionnelles. Nous savons qu'il n'est pas simple, surtout pour un jeune diplômé, de construire un projet professionnel mais les candidats doivent absolument consacrer du temps à cette réflexion avant toute démarche auprès d'un employeur potentiel. Ensuite, il faut analyser les raisons pour lesquelles son profil peut correspondre aux besoins de l'entreprise et les mettre en avant. Pour cela, il est recommandé de faire des recherches sur l'entreprise convoitée et ses métiers. La démarche doit être construite : quel poste me correspond le mieux ?, quelles sont les qualités pour y répondre ?... Pour faciliter cette préparation, il ne faut pas hésiter à aller dans des salons professionnels, à la rencontre des recruteurs, pour échanger, prendre des informations sur le secteur qui vous intéresse, sur les postes et les carrières possibles ... « Arriver lors de l'entretien avec un projet et un argumentaire bien préparé fait souvent la différence ».

<http://www.studyrama.com>, avril 2009



> Sujet 6

L'alternance, une solution d'avenir

L'insertion des jeunes dans l'emploi peut emprunter une voie qui semble devenir prioritaire : l'alternance. Le nombre de contrats d'apprentissage et de professionnalisation augmente régulièrement depuis plusieurs années. Cependant, les contrats de professionnalisation pourraient mieux se développer car ils s'adressent à des personnes plus qualifiées, de niveau baccalauréat au moins, et concernent des secteurs plus divers. À travers les contrats d'apprentissage ou ceux de professionnalisation, de plus en plus de jeunes sont amenés à obtenir des diplômes ou des qualifications professionnelles en alternant les cours dans un centre de formation et le travail au sein d'une entreprise ou d'un service public. Selon le ministère du Travail, le nombre de jeunes entre 16 et 25 ans en apprentissage était estimé à plus de 400 000 en 2008 et est en constante progression. L'objectif est d'augmenter encore le nombre de contrats en alternance afin de faciliter et d'accélérer l'insertion des jeunes dans l'emploi.

D'après Manuel Jardinaud, *Métro*, 28/04/2009